

www.reriss.org

Numéro 01

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINANIRES EN SCIENCES SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Avril 2020

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Tierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Sévérin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Conférence inaugurale à l'occasion du 4ème séminaire annuel du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (LERISS) tenu à l'Université Félix Houphouët Boigny sur « Les défis de l'émergence de la Côte d'Ivoire » DEDY Séri Faustin
Préalables à l'émergence de la Côte d'Ivoire : la question des mentalités BAHA Bi Youzan Daniel
Partage de l'aliment en Afrique : expression du renforcement du lien social et facteur de cohésion sociale KOUASSI N'goran François
Changement climatique et stratégies d'adaptation chez les riziculteurs de la commune de Dabou (Côte d'Ivoire) MOUROUFIE Kouassi K. V., TRA Fulbert & DJE Bi Tchan G
Différenciation sociale et mariage à Abidjan : une analyse à partir des couples dans la commune de Yopougon TRAORE Tiamba, BAH Mahier Jules Michel & TOH Alain
Pluralité des légitimités d'acteurs et routinisation de la violence autour du Parc National du Mont Péko (Côte d'Ivoire) GOHOU Kebly Serge Euloge
Ecole face aux productions idéologiques et au statut des filles dans le département de Korhogo et de Bondoukou AKPOUE Adjoua Marie Charlotte
Au prisme du renforcement de la cohésion sociale dans la sous-préfecture de Duékoué : une analyse de cas du village de Tobly-Bangolo DOTE Chantal 103
Approche individuelle et institutionnelle de la déviance scolaire: cas des élèves du Lycée moderne de Guiglo BOUMI Minkalokeu Léonce
Prise en charge des enfants prématurés de l'hôpital général de Grand-Bassam KACOU Nigié Laurence

Motivation et rendement du personnel dans les éta	ablissements publics nationaux :
cas de l'université Felix Houphouët-Boigny	d'Abidjan-Cocody
AGNICHO Clotilde	145
La mutuelle de santé dans le secteur du transport u de la gouvernance syndicale GBOHOU Innocent	, , ,
Pratique managériale et motivation des travailleurs d'Ivoire	s des entreprises privées de Côte
KOUADIO N'Guessan Hippolyte	
Des usages des services financiers mobiles en co transmigrants Burkinabé de première génération ir DAGO N'guessan Franck & TOH Alain	nstallés à Méagui (Côte d'Ivoire)

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci :« par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut

de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de

la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel Directeur de Publication RERISS Conférence inaugurale à l'occasion du 4ème séminaire annuel du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (LERISS), thème « Les défis de l'émergence de la Côte d'Ivoire », Université Félix Houphouët Boigny, le 12 décembre 2018

Dédy Seri Faustin (Maître de Recherches)

Université Félix Houphouët Boigny seridedy@yaoo.fr

Résumé

Nommer une chose, c'est souvent la faire être. Or, depuis la traite des Noirs jusqu'à nos jours, en passant par la colonisation, l'Afrique n'a pu prendre part aux mouvements d'élaboration conceptuelle et théorique. Elle s'est contentée de consommer les idées proposées/imposées de l'extérieur. Or, la sagesse africaine interdit que l'on fasse des "enfants avec le vendre de la femme d'autrui". On peut alors affirmer qu'elle ne pourra pas redresser son sort de continent-ustensile aussi longtemps qu'elle dépendra de l'extérieur.

L'exemple emblématique de cette dépendance à l'égard de la France et de ses alliés d'Occident est la Côte d'Ivoire, un pays dont les défis actuels d'émergence/développement prennent leurs racines dans le démantèlement de son système éducatif via le piège technologique du Programme d'Enseignement Télévisuel (PETV).

Mots-clés: émergence, développement, sous-développement scientifique, esclavage intellectuel, PETV, restriction mentale, déchets scolaires.

Abstract

Naming something is often to make it be. However, from the slave trade to the present day, via colonization, Africa has not been able to take part in the movements of conceptual and theoretical development. It just consumed the ideas proposed/imposed from the outside. However, African wisdom prohibits making "children with the sale of others 'wife". We can then affirm that it will not be able to straighten its lot of continent-utensil as long as it depends on the outside.

Côte d'Ivoire represents the emblematic example of this dependence on France and its Western allies, meaning that it's a country whose current challenges of emergence / development are rooted in the dismantling of its education system via the technological trap of the Televisual Education Program (PETV).

Keywords: emergence, development, scientific underdevelopment, intellectual slavery, PETV, mental restriction, school waste.

Introduction

Que recouvrent les mots émergence et développement ? Quel lien établit-on entre les deux termes? Du développement et de l'émergence, lequel des concepts correspondt-il aujourd'hui aux aspirations majeures des peuples? Pour un pays donné, être en voie d'émergence ou en voie de développement, est-ce la même chose?

Nous partons de l'hypothèse que le flou et les incertitudes qui règnent ici sont liées à une mystification, voire une restriction mentale destinée à maintenir les pays anciennement colonisés dans une situation de subordination radicale. Celle-ci remonte à un demi-millénaire.

La présente contribution s'organise autour de trois parties d'importance quantitative variable. D'abord, nous nous attacherons à mettre en perspective ces deux vocables à travers un certain nombre de faits et tendances ; ensuite, nous prendrons l'exemple du PETV de Côte d'Ivoire pour indiquer pourquoi ce pays fut déclaré très tôt mal parti dans la course au développement : il s'était appuyé sur des initiatives scandaleusement irréalistes et trompeuses telle que le PETV; enfin, dans la troisième partie, nous tenterons de tirer les leçons du piège technologique en montrant que l'amélioration des rendements de son système scolaire dépendait moins des techniques audio-visuelles que des leviers sociologiques : la politique des cantines scolaires, par exemple.

I- Approche conceptuelle et hypothèse de travail

I.1. Approche conceptuelle: Quelle frontière entre l'émergence et le développement?

C'est pour nous un honneur de prendre la parole, à l'invitation du LERISS à l'occasion de son 4ème Séminaire scientifique, pour aborder la problématique de l'émergence.

Certes, le sujet est difficile et délicat en raison non seulement de sa relative nouveauté, de ses contours incertains, mais aussi parce que l'émergence en question semble prolonger la problématique du développement qui, on le sait, a occupé experts et décideurs nationaux et internationaux de 1960 à 2011.

Nous avouons que jusqu'à la fin des années 1990, nous ne savions pas ce que c'était l'émergence même si nous entendions parler de temps en temps, de BRICS, le sigle désignant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud comme étant les grands pays émergents. A l'évidence, les maîtres du monde venaient ainsi de créer un groupement géopolitique. Qu'est-ce donc l'émergence au regard des évènements économiques, politiques, diplomatiques qui secouent le monde depuis la chute du Mur de Berlin et surtout depuis le début de la décennie 2010 ? Mais avant tout, qu'est-ce que le développement ?

Pendant longtemps, le mot développement a été entendu dans son acception la plus restrictive, c'est-à-dire au sens économique, ses aspects politiques, sociaux et culturels ayant été négligés ou oubliés. Certes, la mystique du développement économique s'était emparée du Tiers-Monde dans son ensemble; mais sur le continent noir, la Côte d'Ivoire était considérée comme le pays qui a le plus subi la fascination de l'idéologie productiviste : produire, toujours produire de la richesse sans se soucier de sa redistribution, l'essentiel pour les planificateurs et décideurs nationaux et internationaux étant de rattraper des siècles de retard sur l'Occident en prenant les raccourcis les plus audacieux. Ce développement-là a été illustré en septembre 1975 par le rédacteur en chef de *Fraternité Matin* en ces termes : « *On le*

voit sur nos routes qui sentent le goudron dans ces villages librement regroupés, dans la recherche obstinée de la paix par le dialogue à laquelle adhèrent tous les Ivoiriens. Le système de parti unique est donc un choix clair et net: le choix de la liberté. Peut-on en dire autant là où le multipartisme ne sert qu'à diviser la masse ? » (Fraternité Matin, Editorial de Laurent Dona Fologo, 29-09-1975).

Plus de quatre décennies plus tard (2018), les pouvoirs publics ivoiriens semblent donner au mot émergence le même contenu infrastructurel du développement lorsqu'ils considèrent la commune du Plateau comme étant le symbole de l'émergence tout simplement parce que ce lieu de la haute administration jouit d'équipements ultramodernes. Finalement on est en présence d'une confusion d'autant plus regrettable que les planificateurs de l'émergence eux-mêmes donnent l'impression qu'ils suivent n'importe quel mouvement venu de l'extérieur.

Bien plus, les facteurs ou variables qui jadis ont poussé les experts à classer les BRICS parmi les pays émergents sont en train de s'effriter ou de disparaître sous les coups de butoir de forces réactionnaires du dedans et du dehors; cela veut dire qu'un pays classé émergent à un moment donné peut cesser de l'être aujourd'hui ou demain. Nous notons aussi que des pays qui n'étaient pas sur la liste des heureux élus des années 1990, sont invités à se faire enrôler dans la dynamique de l'émergence. Pour abandonner l'idée de développement ?

Ce qui est encore plus frappant, c'est que des pays africains s'organisent pour s'approprier sur le triple plan conceptuel, méthodologique ou programmatique, l'idée d'émergence après s'être déclarés émergents auparavant ou en voie de l'être à l'horizon 2020. Comme s'ils mettaient la charrue avant les bœufs. Nous pensons à la Côte d'Ivoire, un Etat dont les autorités avaient promis l'émergence avant 2020 et qui ont organisé en mars 2015, une Conférence internationale sur l'Emergence de l'Afrique, avec pour objectifs :

- « d'avoir une meilleure compréhension et une appréciation partagée des enjeux et des conditions de l'émergence ;
- d'identifier et de promouvoir les outils et méthodes d'analyse, de planification et d'évaluation de l'émergence ;
- d'identifier et de concevoir des politiques concrètes et opérationnelles pour une transformation structurelle et un développement inclusif de l'Afrique en vue d'une émergence génératrice d'emplois productifs et décents, et respectueuse de l'environnement ».

Par-dessus tout, nous observons deux choses contradictoires qui donnent un sentiment de « déjà vu » et de «déjà entendu » avec une dynamique qui bouleverse l'existant : d'une part, la géographie des pays émergents ou en voie d'émergence coïncide avec la cartographie des pays autrefois qualifiés de sous-développés ou en voie de développement, ce qui veut dire que les concepteurs d'hier sont d'un côté, face aux consommateurs de l'autre ; on peut d'ores et déjà dire que le monde tourne en rond et sur lui-même. D'autre part, chemin faisant, avec la contribution des recherches socio-anthropologiques, un nouveau critère s'est ajouté, celui de l'IDH (Indice du Développement Humain), le développement étant désormais défini «

comme une totalité dialectique incluant le politique, l'économique, le social et le culturel qui agissent les uns sur les autres de façon dialectique, tantôt complémentaires et tantôt opposée. Le développement politique est défini comme la libération de la domination intérieure et extérieure, le développement économique comme celui des forces productives, le développement social, celui de l'élévation du niveau de vie général, le développement culturel, celui des connaissances, des valeurs et des attitudes qui permettent l'épanouissement des personnalités et de leurs capacités créatrices » (Lê Thanh Koî). Or, dans la vie pratique, la culture elle-même intègre et anime le mouvement historique national ; c'est que la culture est conscience et représentation. On peut donc considérer cette conception du développement comme étant la plus pertinente du double point de vue anthropologique et géopolitique.

En effet, selon Balandier, le pouvoir politique se définit comme « résultant, pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace de désordre comme elle menace tout système (...). Si le pouvoir obéit à des déterminismes internes qui le révèlent en tant que nécessité à laquelle toute société se trouve soumise, il n'en apparaît pas moins comme résultant d'une nécessité interne. Chaque société globale est en relation avec l'extérieur ; elle est directement ou à distance, en rapport avec d'autres sociétés qu'elle considère comme étrangères ou hostiles, dangereuse pour sa sécurité et sa souveraineté. Par référence à cette menace du dehors, elle est non seulement conduite à organiser sa défense et ses alliances, mais aussi à exalter son unité, sa cohésion et ses traits distinctifs» (Balandier, 1969 cité par Ribeil, 1974: 69).

Il est donc illusoire de croire que le développement ou l'émergence peut venir de l'extérieur ou de l'intérieur sans la liberté et la souveraineté. Ce sont là autant de constats consternants qui m'amènent à marquer mon vif intérêt pour le thème du séminaire. Une initiative d'autant plus pertinente qu'il s'agit pour les organisateurs, d'amener les uns et les autres à examiner bien des défis : défis sur le plan conceptuel, défis sur le plan de la mise en œuvre, avec la nécessité de repenser, en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, les conditions de notre coopération avec l'Extérieur dans ses rapports avec les forces du dedans.

I.2. Hypothèse de travail

En prenant en compte ce qui précède, la question centrale que soulève le séminaire du LERISS est celle-ci: où va la Côte d'Ivoire avec son collier de concepts et de stratégies d'importation?

En réponse à cela, on peut affirmer que la Côte d'Ivoire risque de tourner en rond et sur elle au cours des deux ou trois décennies à venir, comme ce fut le cas durant les années 1960-2000. La notion d'émergence étant le succédané de celle de développement. Les défis d'hier vont se décupler demain en raison d'un contexte de dépendance sévère associé à un certain manque de vigilance historique, elle-même liée à la profondeur historique de notre aliénation par l'impérialisme occidental. Qu'est-ce à dire?

Les défis auxquels la société ivoirienne est confrontée sont immenses parce que notre dépendance économique culturelle et idéologique devient de plus invisible, c'est-à-dire plus subtile. On est en face d'une entreprise de domestication des esprits qui

facilite l'imitation servile, la consommation de biens culturels extérieurs. Il en est ainsi parce que « l'impérialisme économique qui s'impose à la faveur d'un déséquilibre des forces ne suffit pas à tout expliquer. Il faut ajouter à cela la fascination du colonisé dont parlait Frantz Fanon. Le colonisé est tellement subjugué par le modèle prétendument supérieur qu'à ses yeux, la puissance économique apparaît comme la manifestation d'une excellence raciale ou culturelle ».

L'Afrique peut minimiser cette dépendance, donc réduire la pollution conceptuelle en comptant d'abord et avant tout sur ses propres forces que sont les chercheurs. Si l'on en croit Joseph Ki-Zerbo, Harris Memel Fotê et bien d'autres penseurs tels que Samir Amin, Serge Latouche, Lê Thanh Khoî. En effet, l'historien burkinabé a dit que le retard scientifique de l'Afrique est une des raisons de son impossible émergence ou de son sous-développement chronique, situation de subordination qui empêche l'Afrique de « passer du stade de l'Afrique-ustensile à celui de l'Afrique partenaire ».

Il faut le dire avec d'autant plus de force que nommer est un acte politique et qu'« après tout, en utilisant les mots africains eux-mêmes, les Africains forgent les structures-germes capables de féconder l'avenir » (Ki-Zerbo, 1978). En l'espèce, ce sont ceux qui nomment l'émergence qui en maîtrisent les indicateurs et donc sont capables de classer les Etats-Bons élèves en voie d'émergence.

Abondant dans le même sens, Harris Memel Fotê considère que le débat théorique est un impératif catégorique pour une raison essentielle: l'abandon du débat théorique, l'inattention à la théorie ou l'insuffisance théorique, nous condamnent à un mauvais empirisme. Or, ce mauvais empirisme conduit à la sclérose intellectuelle, au sous-développement scientifique. « Or, poursuit-il, du point de vue pédagogique et culturel, quand le sous-développement scientifique existe, le sous- développement général s'en trouve renforcé; les études empiriques d'ici deviennent les matières premières que les intellectuelles [des pays développés] transforment en systèmes intelligibles, lesquels redeviennent des recherches de développement dans le cerveau des experts » (Memel Fotê, 1978).

I.3. Aux origines de l'européocentrisme ou l'assujettissement de l'Autre

L'Afrique est couchée sur le dos au fond de la vallée de l'humiliation (intellectuelle, politique, sociale et économique) parce qu'elle a tourné le dos aux racines symboliques de sa culture, à l'inverse des élites européennes qui, elles, ont suivi et suivent à la lettre les directives de leurs ancêtres athéniens et romains.

Le projet de société grec est le mode qui guide depuis des siècles le logiciel comportemental et idéologique des héritiers d'Athènes et de Rome vis-à-vis des peuples « barbares » que sont l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. De quoi s'agit-il ?

On appelle projet de société un ensemble de préoccupations qui expriment ou présentent le profil de la société humaine dans laquelle un individu ou une collectivité rêve de vivre ; c'est une entreprise de conscience, un essai de maîtrise du destin collectif qui fait participer l'image du futur à la construction du présent (Harris Memel Fotê).

Le projet de société dont l'Europe contemporaine est héritière est celui de la Grèce antique : la Cité grecque avec les conditions (de vie) à respecter, les moyens à mettre en œuvre et les agents à mobiliser pour actualiser dans l'histoire la société modèle.

S'agissant des conditions, les Grecs anciens en ont identifié deux : d'une part, la politique du *mésotès* ou juste milieu : tout contrôler de sorte à éviter les déséquilibres tant aux niveaux démographique qu'économique et infrastructurel. Par exemple, la philosophie du juste milieu impose que l'Etat contrôle le marché matrimonial ainsi que la natalité et la question migratoire ; d'autre part, vis-à-vis de l'extérieur, la condition à respecter est celle de l'union politique. Pour les Grecs anciens convaincus de leur supériorité culturelle et politique présumée (intelligence, résolution, organisation en Etat démocratique, capacité à gouverner le monde), il fallait absolument s'unir en une communauté politique capable de pérenniser ladite identité ethnique avec sa supériorité. Entretenir et pérenniser cette différence et cette supériorité reviendrait à coloniser les peuples étrangers voire à les réduire en esclavage.

Par quels moyens y parvenir ? Par l'éducation, c'est-à-dire la formation de ressources humaines. C'est donc en s'appuyant sur le modèle de leurs ancêtres Grecs et Romains que les classes dirigeantes d'Europe ont traité les peuples étrangers en peuples inférieurs parce que différents. Et cette vision habite l'Occident depuis les débuts de la traite négrière jusqu'en ce début du XXIème siècle.

I.4. Manifestations du sentiment de supériorité de l'Occident vis-à-vis des peuples d'Outre-mer : la traite des Noirs, le colonialisme et la mondialisation, stade suprême du capitalisme

La traite des Noirs peut être considérée comme le facteur décisif de la déshumanisation de l'Afrique, avec pour conséquence le complexe de supériorité du côté européen, et d'infériorité du côté de l'Africain. En effet, sous la pression des milieux d'affaires qui entendaient poursuivre l'exploitation des richesses du sol et du sous-sol amérindiens, suite à l'interdiction de l'esclavage des Indiens réputés « frères en Christ des Européens », le Roi Charles Quinte d'Espagne et le Pape Jules II autorisèrent l'exploitation des Noirs décrétés comme des êtres humains sans âme éternelle : « S'il est clair que les Indiens sont nos frères en Jésus-Christ, doués d'une âme raisonnable comme nous, et capables de civilisation, en revanche, il est bien vrai que les habitants des contrées africaines sont beaucoup plus proches de l'animal. Ces habitants sont noirs, très frustes, ils ignorent toute forme d'art et d'écriture, ils ont construit quelques huttes. Aristote disait que, comme le veut la nature de l'esclave, ils sont des êtres totalement privés de la partie délibérative de l'esprit, autrement dit de l'intelligence véritable. En effet, toute leur activité est physique, c'est certain, et depuis l'époque de Rome, ils ont été soumis et domestiqués » (Francis Hallé, 2010 :357). C'est depuis cette décision historique que le destin de l'Afrique est façonné de l'extérieur, par l'Occident si l'on en croit les historiens tels que Arnold Toyinbee et Joseph Ki-Zerbo.

S'agissant de la colonisation, la justification du colonialisme s'est souvent fondée sur des considérations culturelles et morales invoquant une certaine mission civilisatrice de l'Occident ; mais personne n'est aujourd'hui dupe : ce sont des motifs

économiques qui sont à l'origine du colonialisme. Malgré tous les débats mettant à nu bien des contrevérités, les préjugés ont la vie dure. Conséquence : jusqu'en ce début du XXIème siècle, les élites occidentales tiennent toujours l'Afrique et les Africains dans un certain mépris. Là-dessus, Nicolas Sarkozy a pu affirmer lors de sa première visite d'Etat au Sénégal, que : « le drame de l'Afrique n'est pas dans une prétendue infériorité de son art, de sa pensée, de sa culture ; le drame de l'Afrique, c'est que l'Homme africain n'est pas suffisamment entré dans l'histoire ». Disant cela, il ne faisait que reprendre les théories évolutionnistes et racistes des penseurs européens des XIXe et XXe siècles. Par exemple, Victor Hugo affirmait que « sans les Blancs, l'Afrique ne serait rien d'autre qu'un bloc de sable et que l'Afrique n'existe que parce que le Blanc l'a touchée » (Discours sur l'Afrique, 18 mai 1879). Ce sont là bien des contrevérités. En effet, s'il est vrai que l'Afrique n'a jamais émergé ou changé depuis le XVIèmesiècle, il est tout aussi vrai qu'« elle a évolué comme tous les peuples du monde, de façon progressive, depuis les premiers collectifs humains de l'Antiquité égyptienne jusqu'au XVIe » (Joseph Ki Zerbo, 2004 : 22).

Ce passé douloureux, l'Afrique en a-t-elle conscience ? Excepté quelques penseurs d'ailleurs ostracisés ou persécutés par l'Occident (Cheick Anta Diop, Kwame NKrumah, Sékou Touré, Nelson Mandela, Ki-Zerbo, Memel Fôté, etc.), l'ensemble des élites dirigeantes collaborent avec les maîtres du monde. Là-dessus, nous avons eu l'insigne honneur en 2006, de discuter avec professeur Samir Amin, celui-là même qui prédit dès 1970 que le sous-développement de la Côte d'Ivoire ne pouvait que s'accroître, parce que soutenu de l'extérieur. Lors de cet entretien, le chercheur est revenu sur son propos d'il y a bientôt un demi-siècle comme pour rendre compte de l'impossible émergence d'un pays culturellement assujetti. Pour être plus clair, nous voudrions montrer que la Côte d'Ivoire aura du mal à prendre le chemin de l'émergence, synonyme de développement, parce qu'elle compte rarement sur ses propres forces. On peut citer l'exemple du PETV.

II- Expérience de l'école télévisuelle et accroissement de la dépendance de la cote d'ivoire vis-à-vis de l'extérieur

Pourquoi ce choix d'une expérience vieille d'un demi-siècle ? A cela deux raisons. D'une part, c'est par la médiation de l'école - entendue au sens large d'institution ayant en charge l'instruction et la socialisation - que la société forme ses membres et prend en main son environnement et son destin ; en effet, lorsqu'on considère l'école dans sa genèse, son évolution historique et surtout dans ses rapports avec les systèmes sociaux totaux d'hier et d'aujourd'hui, sans distinction de régimes économiques et d'idéologies politiques, on s'aperçoit, si l'on en croit le SYNARES dans son Mémorandum (1973), que cette institution a quatre fondements qui en révèlent l'importance stratégique :

- ✓ un fondement socio-politique: l'école est un moyen de formation de la Nation ;
- ✓ un fondement éthique: l'école est un lieu de formation de l'homme; exemple, l'éducation esthétique;
- ✓ un fondement socio-économique: l'école est un moyen de transformation du milieu;

✓ un fondement culturel : l'école aide la société à assurer son identité et sa continuité dans un cadre géographique donné, sur la base d'un héritage, à réussir son dépassement en réalisant des objectifs nouveaux de progrès que cette société se donne à un moment donné de son histoire. D'autre part, le PETV est l'une des expériences emblématiques qui ont bloqué le démarrage du développement de la Côte d'Ivoire et qui sont susceptibles d'interdire l'émergence du pays si l'on n'y prend garde.

II.1. Expérience télévisuelle ou la justification de l'injustifiable.

En Novembre 1981, le Gouvernement ivoirien décide de supprimer, à compter de la rentrée scolaire d'Octobre 1982, l'enseignement télévisuel qui, pendant une décennie, a été une véritable vitrine, la preuve attestant que la science et la technologie peuvent permettre à un pays comme la Côte d'Ivoire de relever, en un temps record, le défi du sous-développement. C'est en effet en septembre 1971 que ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest accueillit et fit démarrer le projet le plus ambitieux que le Tiers monde connut à l'époque; et ce d'une part, grâce à l'aide de la communauté internationale (UNESCO, UNICEF BIRD, PAM, etc.), d'autre part, grâce à l'intervention directe ou indirecte de nombre de puissances occidentales telles que la France (OCORA, R.T.F, AUDECAM, Centre Électronique de France), le Royaume de Belgique (Laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège), l'Italie, l'Allemagne Fédérale (Étude de la gestion des Ressources Humaines), les États-Unis d'Amérique (Étude de la corrélation entre l'enseignement et le marché du travail par l'université de Standford) et le Canada (Université du Québec).

L'abandon brutal du système électronique au profit d'un enseignement conventionnel, pourtant décrié et jugé inefficace une décennie plus tôt, constitue un événement aussi important que surprenant : *important* parce qu'il s'agit d'une décision qui met fin à une expérience sur laquelle l'UNESCO et le Tiers-monde en particulier fondaient beaucoup d'espoirs...; *surprenant*, voire suspect dans la mesure où, apparemment rien ne laissait entrevoir une telle issue ; surtout que quelques mois auparavant, en réponse au Syndicat des Enseignants du Premier Degré (SYNEPCI cf. Fraternité Matin, août 1980), les responsables ivoiriens de l'enseignement primaire avaient publié un bilan très positif de l'opération décernant ainsi un satisfecit aux initiateurs et aux artisans de la Nouvelle Ecole. Que s'est-il donc passé ? Pourquoi et comment cet événement a-t-il bien pu se produire ?

Pour l'observateur attentif qui a suivi l'évolution du projet télévisuel, l'échec et la disparition de ce système étaient prévisibles : dès 1968, le projet fut vivement repoussé par le SYNEPCI qui considérait les avantages de la télévision scolaire comme un piège, des artifices « trop beaux pour être vrais ». Pour les corporations enseignantes comme pour les parents d'élèves, il y avait une restriction mentale de la part des promoteurs de l'école télévisuelle ; car, aucune expérience ne l'a réussie nulle part au monde et la Côte d'Ivoire, en s'offrant en "cobaye", risquerait de tomber dans un piège technologique. Les questions adressées au Ministre de l'Éducation Nationale du moment traduisent tout à fait cette angoisse nationale systématiquement étouffée par la pensée unique : "Qui a signé les accords pour cette

grande entreprise?"; "Qui finance l'opération?"; "Y a-t-il eu une méthode préalablement expérimentée par les spécialistes de notre éducation nationale?"; "Quelle sera la part du maître dans cette innovation?"; "Quels sont les pays qui pratiquent la télévision de façon généralisée?" (Rapport du SYNEPCI, août 1980, p.1).

Mais persuadés que ces réflexions n'étaient pas fondées et qu'elles émanaient d'ailleurs d'"êtres archaïques" et "inaptes au changement" (Rapport du SYNEPCI, août 1980, p. 1), les pouvoirs publics vont tout mettre en œuvre pour ouvrir les premières classes télévisuelles en octobre 1971. Et la première critique surgira deux années plus tard (1973) et se fera plus vive, toujours sous forme interrogative : "Quelles sont les raisons de l'enseignement télévisuel? "; "Pourquoi dans l'enseignement télévisuel, n'y a-t-il pas de redoublement? "; "quel sera l'avantage des classes télévisuelles dans les collèges?"; "Je voulais savoir si dans les pays évolués, la télévision a formé des cadres?".

En supprimant le PETV, le gouvernement ivoirien a confirmé, sans le savoir, la thèse du piège technologique et culturel. En effet, l'expérience télévisuelle n'a pas atteint ses objectifs malgré l'immensité des ressources tant humaines que matérielles et financières mises à la disposition de la Côte d'Ivoire. Bien plus, les effets pervers de cet investissement n'ont pas manqué de peser négativement sur le système social total du pays, plusieurs années après sa suppression (1981-2018).

Nous souhaitons montrer, ici, ces effets en confrontant les arguments qui ont été développés au début et en faveur du système télévisuel, avec les résultats obtenus pendant la période 1971-1981. Ce n'est pas une simple nécrologie pédagogique car les pays en développement, y compris la Côte d'Ivoire, devraient utilement tirer les leçons de "l'échec ivoirien" en comptant désormais (2010-2060) sur leurs propres forces en toutes choses et en se méfiant des transferts faciles de technologies. Car la France et ses alliées, pour faire avaler la pilule télévisuelle, ont usé de la restriction mentale, un subterfuge d'autant plus efficace que le sommet de l'État était noyauté par une armée d'assistants techniques français et qu'en contexte de parti unique, la liberté d'expression et d'opinion étaient un délit sévèrement puni. C'est de ce contexte-là que les experts ont profité pour noircir l'école conventionnelle au profit du projet qu'ils entendaient imposer à la Côte d'Ivoire. Les arguments invoqués tournaient autour de prétendues insuffisances de l'école postcoloniale, de son caractère inégalitaire et non rentable, de sa faible capacité à promouvoir l'unité nationale; à l'inverse, ils ont fait miroiter bien des avantages attachés à l'enseignement télévisuel.

II.2. Prétendues insuffisances de l'école postcoloniale

Des nombreux et volumineux rapports d'étude établis par les Experts internationaux agissant pour le compte du gouvernement ivoirien, il ressort que le système d'enseignement du moment (1960-1968) est notoirement inadapté (dans sa forme comme dans son contenu) au contexte économique, politique et culturel et qu'il est incapable d'impulser un développement national rapide et intégré. Aux yeux des décideurs politiques éclairés par les spécialistes occidentaux à l'exclusion des

Ivoiriens, seule l'aventure électronique est en mesure d'enrayer les insuffisances pédagogiques héritées de la colonisation et de débloquer le système éducatif dans son ensemble. Quelles sont ces carences ?

II.2.1. École non rentable et inégalitaire

Entre 1960 et 1968, alors que la Côte d'Ivoire manquait de ressources humaines, l'enseignement se caractérisait par un faible rendement dont la persistance pouvait hypothéquer son avenir politico-économique. Certes, on constate au cours de la période 1961-1969 un abaissement relatif des taux d'abandon pour les cours du CP1 au CM1, mais le goulot d'étranglement que l'on observe au niveau du CM2 (où le taux de redoublement a tendance à s'accroître), annule pratiquement les timides progrès réalisés antérieurement. Cela veut dire que l'enseignement primaire n'est pas en mesure de fournir au secondaire les contingents d'élèves nécessaires.

Selon toujours les Experts, le coût unitaire par élève en Côte d'Ivoire, comparativement au coût des autres pays francophones d'Afrique, apparaissait le plus élevé (13 200 F CFA) du moment (1960) ; il avait "augmenté de 70% en 7 ans, c'est-à-dire entre 1961 et 1968", alors qu'au Togo et à Madagascar, il était resté « modeste et supportable ».

L'autre défaut de l'école conventionnelle était qu'elle favorisait l'exode rural qui se traduisait par un vieillissement progressif de la campagne au profit de la ville. En effet, les études et rapports d'experts ont montré que cette situation était directement liée aux méthodes et aux contenus de l'enseignement primaire : "la pédagogie tend à arracher l'enfant à son milieu familial et social pour l'introduire dans un milieu artificiel qui, sauf pour les meilleurs cas, risque d'être déroutant" (MEN/PEV, Tome 1, 1968 :41). Au lieu de contribuer à la promotion socio-économique des individus et des groupes, l'école se présentait donc comme une arme ourdie par la société contre la société ; d'où la nécessité du changement et de l'option de la télévision scolaire.

II.2.2. École déculturante et incapable de promouvoir l'unité nationale

Déculturante, elle l'était dans la mesure où, par rapport à l'idéologie de l'enseignement colonial, les manuels ne proposaient que de superficielles adaptations et des programmes provoquant des déviations dans l'esprit des élèves.

Parce que l'enseignement est inadapté et peu assimilable, les élèves ne peuvent ni reconnaître le monde dans lequel ils vivent, ni accéder véritablement à un autre univers culturel. Résultat : une désaffection pour les richesses culturelles nationales ou, plus généralement, africaines ; en outre, en développant l'imitation des modèles culturels extérieurs, l'enseignement postcolonial tuait chez l'élève son "imagination et sa créativité en matière d'expression artistique".

Ce manque d'intérêt pour la culture nationale était préjudiciable à l'enseignement d'une conscience nationale dans la mesure où le fait culturel remplit souvent une fonction de "particularisation du mouvement politique national". En empêchant la réhabilitation du patrimoine culturel ivoirien, l'école des années 1960 sapait les bases populaires de lutte contre la domination néocoloniale; succédané du système colonial, cet enseignement inhibait l'épanouissement des cultures ethniques.

II.3. Pouvoirs et avantages de l'enseignement télévisuel

Après avoir disqualifié l'école postcoloniale, les Experts ont présenté le PETV comme étant celui de la dernière chance avec ses nombreux avantages: d'un côté, les avantages financiers et techniques, de l'autre, les avantages pédagogiques, politiques et culturels.

II.3.1. Avantage financier

Permettre à la Côte d'Ivoire d'aller vite et de rattraper, dans tous les domaines, les nations les plus industrialisées, voilà l'espoir placé dans l'enseignement télévisuel tel qu'il a été présenté aux autorités politiques. Celles-ci renonceront aux solutions classiques en optant pour la création de nouvelles écoles dans les zones déshéritées, l'organisation de stages pour le recyclage et le perfectionnement des instituteurs, la création de nouveaux Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (C.A.F.O.P.) qui seraient dotés d'un "mini-audiovisuel" pour la formation des instituteurs.

Sous le rapport purement financier, les autorités avaient intérêt à opter pour la télévision si elles voulaient éviter le risque suivant : sans audiovisuel, l'extension de l'enseignement primaire conduirait à une impasse financière ou à un allongement excessif du délai dans lequel la scolarisation totale serait atteinte. En effet, sans la télévision scolaire, préviennent les Experts, c'est un budget de près de 24 milliards de F CFA qu'il faudrait consacrer à l'enseignement primaire en 1980 pour les 1 400 000 enfants de 6 à 14 ans". Or, insistent les planificateurs, les prévisions du Ministère du Plan n'accordent à cet enseignement, dans cet horizon 1980, que 13 milliards F CFA.

II.3.2. Avantage socio-culturel: intégration des jeunes

L'autre argument présenté par les promoteurs de l'enseignement télévisuel est que ce dernier ne s'adressera pas uniquement à la population scolaire. Il comportera un service dit Extra-scolaire qui, comme l'indique son nom, aura pour mission d'assurer l'éducation postscolaire aussi bien pour les déscolarisés que pour les adultes analphabètes. L'objectif ultime visé ici demeure l'intégration de la jeunesse, mais à moindres frais. En effet, les Experts ont montré que la télévision scolaire prolongée en télévision éducative des jeunes et des adultes, constituerait l'instrument le plus adéquat d'une action culturelle permanente et étendue à l'ensemble de la communauté nationale.

Reste maintenant à savoir comment cet instrument électronique opère concrètement, ou bien, ce qui revient au même, quels sont les secrets les plus profonds ainsi que les vertus pédagogiques de la télévision : les avantages pédagogiques.

II.3.3. Avantages pédagogiques

Quatre avantages principaux d'intérêt pédagogique, auxquels s'ajoutent des considérations techno-scientistes, voilà ce qui a fait percevoir aux décideurs politiques le caractère séduisant de ce qu'il est convenu d'appeler "la plus grande aventure pédagogique du siècle": l'instantanéité et l'universalité, la démocratisation, l'amélioration des relations maître/élève et la maîtrise de l'enseignement des disciplines stratégiques et d'éveil.

L'instantanéité et l'universalité constituent les attributs primordiaux de la télévision scolaire dans la mesure où le réseau national couvre effectivement la totalité du territoire; or c'est ce qui a été envisagé afin que désormais l'école primaire s'adresse à tous les élèves du pays en même temps et avec la même efficacité. Elle a une vocation démocratique évidente dans la mesure où elle réduit les disparités entre les régions (disparités résultant des compétences inégales des maîtres).

Les rapports maîtres-élèves. L'enseignement télévisuel favorise dans les classes un climat de liberté et de confiance par les nouveaux types de rapports qu'il impose aux maîtres et à leurs élèves : le rapport maître/élève ou relation juge/jugé d'une part, et le rapport élève/élève, d'autre part, ne seront plus dominés par un maître tout puissant et omniprésent. Avec l'écran scolaire, va disparaître le schéma classique de communication au profit d'un nouveau processus. Le maître n'a plus le monopole de la parole et du savoir, il devient un simple animateur d'une classe qui, elle-même, devient un lieu d'échange et de dialogue emprunt de sympathie.

Le dernier avantage pédagogique souligné par les spécialistes est "celui de tout système audiovisuel"; il intéresse tout particulièrement la didactique : le français, l'étude du milieu et les activités d'éveil.

- Le français et l'étude du milieu. Les deux disciplines sont intimement liées et semblent revêtir la même importance stratégique. En effet selon les conclusions auxquelles les chercheurs occidentaux sont parvenus, l'étude du milieu est un projet pédagogique où la vie est présente à l'école, mais l'étude du milieu elle-même dépend d'une certaine maîtrise de l'expression orale.
- Les mathématiques. Une chose certaine est que les Experts n'ont pas manqué de faire cette réserve : "il semblerait qu'une difficulté doive se manifester surtout au niveau de l'apprentissage... ". Mais comme tout au long de leurs études, ils vont dissiper les inquiétudes des autorités politiques en indiquant que l'enseignement par les techniques audio-visuelles permettrait aux enfants d'acquérir des notions de base.
- Les activités d'éveil. Le pouvoir libérateur de la télévision ne se limite pas seulement à l'enseignement du français, de l'étude du milieu et des mathématiques, mais il couvre aussi les activités esthétiques, culturelles et corporelles. Pour les promoteurs en effet, l'outil électronique en ce domaine apportera un appui au développement des activités créatrices, aspect jusqu' alors négligé par un système éducatif traditionnel dont la finalité et les méthodes ne permettaient pas toujours à l'enfant de comprendre l'importance ou la valeur de tel objet, telle coutume, telle légende. La télévision, estime-t-on, sera également le moyen de découverte et d'échange; elle pourra aussi servir de lien entre les écoles des différentes régions.

II.4. Poids de l'idéologie de rattrapage dans l'hypothèse télévisuelle.

De ce qui précède, il ressort que la télévision scolaire constitue un outil pédagogique d'avant-garde et un moyen efficace de transformation du milieu socio-économique et politique : en contribuant à la formation d'une main d'œuvre qualifiée, à la réduction des inégalités d'accès à l'école, en facilitant l'acquisition des connaissances de l'environnement de l'enfant par l'accélération de la maîtrise du français ; et en

aidant à la formation scientifique et artistique, l'audiovisuel apparaît comme une arme de décolonisation au sens plein du terme, une opinion largement partagée par les autorités politiques qui ont fini par adopter le même langage que les Experts.

« Partout dans le monde », déclarait le Président Houphouët-Boigny à la Conférence des ministres francophones de l'éducation nationale, tenue a Abidjan en janvier 1967, des peuples entiers sont arrivés à dompter la nature, à infléchir le cours de l'histoire, à se rendre pleinement libre et maîtres de leur destinée. Mais partout où cette réussite a eu lieu, il nous est donné de constater à la base une parfaite adaptation de l'homme à son milieu, ainsi qu'aux circonstances du moment. Et à l'origine de cette adaptation de découvrir un système d'éducation et d'enseignement foncièrement efficace, des méthodes réalistes de sélection des élites et de formation de cadres supérieurs, des techniques d'information et de diffusion permettant à l'ensemble de la population de se sentir intégrée et de participer aux efforts des responsables politiques (MEN/PEVT, 1968-1980).

Avec ces arguments et ces preuves, aucun doute n'était plus permis quant à l'adoption du projet par les autorités politiques ; ces dernières étaient conditionnées et condamnées à le réaliser, dans l'intérêt économique et financier présumé de l'État. En effet, dans le rapport du volume III déjà cité, les spécialistes sont allés plus loin en mettant en garde les pouvoirs publics contre les risques d'un abandon éventuel de l'expérience. Pour eux, le système a maintenant fait ses preuves dans les pays en développement, pour pouvoir être considéré autrement que comme une expérience ou un essai.

II.4.1. Système télévisuel rattrapé par ses non dits

Les avantages ci-dessus évoqués n'en sont pas, en réalité. À l'expérience, on s'aperçoit qu'il s'agit plutôt d'un miroir aux alouettes. Par rapport aux premiers objectifs de cet enseignement, à savoir scolariser le maximum d'enfants possibles, il semble que l'on ait enregistré des progrès relatifs ; en effet, si en 1965-1966, le taux brut de scolarisation se situait autour de 48,8%, il est passé à 65,8% en 1975-1976 et à 84,6% en 1981-1982. On est tenté d'indiquer que le système télévisuel n'a pas atteint l'un de ses objectifs quantitatifs (scolariser à 100%) ; mais sachant qu'aucun pays au monde n'a pu le faire (pour des raisons tenant à la démographie et à la sociologie), nous pouvons faire remarquer qu'il s'agissait là d'un objectif trop ambitieux pour la Côte d'Ivoire.

Un point particulier retient cependant l'attention des observateurs : l'évolution des taux de déperditions (redoublement et abandons). Avant tout, il faut faire remarquer que la courbe d'évolution du taux de redoublement au CM2 est pour le moins surprenante : alors que ce taux était de 51,5% en 1961-1965 et de 50,32% de 1971-1972 (date de démarrage de l'expérience télévisuelle), il s'est retrouvé, quelque six années plus tard(1976-1977) à la même côte d'alerte (52,50%) et a tendance à s'accentuer (54,1% en 1978). Cela « prouve que le système de sortie de l'enseignement primaire n'a aucunement changé sur 17 ans : presque la moitié des places de CM2 est occupée par des redoublants ».

II.4.2. Recrudescence des déchets scolaires

Comment s'expliquent le transfert des anomalies" et l'accroissement exponentiel de la population des déscolarisés depuis 1976-19771 et quelles en sont les conséquences sociales ? Écartés de l'enseignement primaire, ces laissés-pour-compte constituent assurément un groupe marginal au sens plein du mot, dont le poids est en train de rompre les équilibres sociaux internes déjà fragilisés par les contraintes d'un libéralisme combiné avec un capitalisme d'État (République de Côte d'Ivoire/ Ministère du plan/BIRD : Étude régionale d'éducation, Rapport III synthèse, 1976 p.4). Il n'est pas exagéré de parler, sous le rapport de l'intégration socio-économique des jeunes, d'une enfance en danger : l'école qui devait assurer une formation de base permettant l'entrée dans un autre système de formation plus spécialisé ou dans le système de production, fonctionne comme un sous-système qui se reproduit luimême et ne prépare ni à la vie active, ni à recevoir une autre formation (RCI /MP/BIRD E.R.E. op.cit., p 145): non seulement elle coupe les enfants des savoir-faire traditionnels, mais ne leur apporte pas l'équivalent nécessaire à leur être social, moral et culturel; la recrudescence de l'exode rural et la délinquance juvénile² d'une part, le vieillissement de la campagne de l'autre, procèdent des inadéquations entre le système éducatif moderne et les besoins éducatifs du système économique et social en mutation.

II.4.3. Accroissement vertigineux des dépenses d'investissement

En dehors du rapport officiel de Klees et Jamison réalisé pour le compte de la Banque Mondiale, on ne connait malheureusement pas l'existence d'une étude d'évaluation économique susceptible d'éclairer, rétrospectivement, l'opinion ivoirienne et le lecteur sur "the pure technical inefficiency" de l'expérience; dans leur rapport en question, les deux économistes américains ont souligné le caractère onéreux, voire insupportable de la rénovation pédagogique.

La réalisation du PETV a nécessité la mise en œuvre d'énormes ressources tant humaines que matérielles, qui d'après Klees et Jamison (1977 : 32) ont largement dépassé les estimations faites par la Banque Mondiale en 1969 : au lieu de coûter 1 298 milliards de F CFA en 1975, comme prévu, la construction du nouveau complexe de Bouaké est revenu à 1 390 milliards de F CFA.

Pour les évaluateurs, ce coût excessif est normal, car selon qu'il s'agit d'investissements lourds (Big Media) ou légers (Little Media), les dépenses varient du simple au quintuple. Sur la base des données recueillies, on peut faire les remarques suivantes :

- au lieu de produire annuellement 365 heures (optimum de sa capacité), l'équipe (des techniciens dont 62 experts français, n'a produit que 201 heures ; (a pure technical inefficiency);

¹Au cours du débat télévisé sur l'avenir de l'Ecole Ivoirienne (1982) un responsable du Ministère du plan a avancé le chiffre de 700 000, qui passera à 1 300 000 en 1990.

²D'après MIle ISIMAT (1978). M. Lia BIENTO(1982), juge des enfants au tribunal d'Abidjan, 90% des mineurs détenus sont des

- on est en présence d'un gaspillage qui semble avoir profité aux expatriés; il y avait une différence substantielle de niveau de salaire entre les expatriés et les Ivoiriens. Par exemple, à qualification égale, un producteur ivoirien gagnait environ 1,5 million par an, alors que son homologue français gagnait environ 5 millions CFA. Frais de voyage et de logement compris (Klees et Jamison, 1977 : 33);
- par rapport à tout cela, on peut écrire que le complexe télévisuel, tel qu'il fonctionne a été considérablement plus onéreux en moyenne que tout autre système télévisuel étudié;
- même si l'on améliore sensiblement l'efficacité, le système est demeuré toujours plus coûteux que tout autre, à l'exception de celui de Open Université (Grande Bretagne);
- si le projet télévisuel ivoirien est apparu coûteux, c'est en partie à cause de l'accroissement inévitable en dépenses de maintenance.

II.4.4. Émergence d'un parasite financier, la C.A.T.E.L

La C.A.T.E.L (Compagnie Africaine de Télévision) était une société privée appartenant à des opérateurs économiques français, qui a eu le privilège d'installer des postes de télévision, des antennes, des piles électriques (dispositifs d'alimentation autonome dans les classes non électrifiées) et qui a assuré la maintenance de tout le système. La C.A.T.E.L a installé plus de 12 000 postes de télévision de 1971 à 1979, à raison de 154 000 F CFA par poste (ce qui représente 1 848 millions de F CFA. Non seulement elle a bénéficié de nombreux avantages accordés par l'État (avantages fiscaux, avantages en matière de prix...), mais aussi la CATEL a eu le privilège inouï d'utiliser les véhicules de l'État (Révélation faite par un lecteur de Fraternité Matin, 2 septembre 1980). En d'autres termes, le marché de la CATEL -filiale de la transnationale Thomson France- fut à la fois vaste et exceptionnellement avantageux pour ses actionnaires parmi lesquels figuraient, en bonne place, deux hauts fonctionnaires ivoiriens (Fraternité Matin, 2 septembre 1980). En 1980, la CATEL a distribué à ses actionnaires de substantiels dividendes (1 milliard de F CFA) favorisés notamment par les largesses de l'État et les nombreuses pannes imputables (dans 60 % des cas) à la fiabilité réduite des appareils (non tropicalisés). Voilà pour le gaspillage lié à une certaine inefficacité de l'audiovisuel, gaspillage que le pays aurait pu éviter, dans son propre intérêt, s'il avait compté sur ses propres ressources humaines.

II.4.5. Ere des apprentissages stratégiques stériles

A quel niveau du lire et de l'écrire (lecture, grammaire), l'enseignement télévisuel at-il réussi à faire parvenir la population ivoirienne ? Quels sont les profils des élèves issus du nouveau système, pour ce qui est des domaines des mathématiques et de la culture ? Pour répondre à ces questions, on s'est appuyé sur le rapport d'évaluation CM2 de l'équipe du professeur De Lansheere (1981) du Laboratoire de Pédagogie Expérimentale de l'Université de Liège (Belgique), le CM2 marquant la fin de la scolarité pour la majorité des enfants.

Qu'en est-il s'agissant du français ? Pour les Ivoiriens, l'accès à l'écrit demeure un objectif essentiel ; aussi ont-ils condamné unanimement la nouvelle méthode qui a privilégié l'oral (favorisant cette hardiesse expressive mais vide) et porté de ce fait l'entière responsabilité de la « détérioration sensible de l'orthographe et de l'expression des élèves » (De Lansheere, 1981 : 339). Cette faiblesse transparait dans les propos d'un parent d'élève de 1973, rapportés par les Experts du Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Primaire et de la Télévision Educative (mission du 3 au 6 Mai 1973 dans les Départements de Séguéla, Danané, Man et Guiglo) :« J'ai un fils qui est au CP2 ; je m'aperçois qu'il parle bien français, mais quand pensez-vous que les enfants sauront lire ? Ne peut-on pas trouver une autre méthode pour la lecture ? ». Ces questions angoissées étaient d'autant plus justifiées que les bénéficiaires du système télévisuel écrivent, si l'on en croit certains éditeurs (de 2016), « très mal avec beaucoup trop de fautes ».

Quel est le rendement de l'enseignement en mathématiques ? Comme à propos du français écrit, l'opinion profane et le constat établi par les spécialistes de Liège demeurent parfaitement convergents sur l'inefficacité de l'apprentissage en mathématiques.

En effet, l'expérience a montré que, aussi longtemps que les enfants se familiarisaient avec les opérations élémentaires, apprenaient à « manipuler les automatismes de la numération », à identifier les propriétés de figures géométriques, le rendement était jugé « acceptable » par les maîtres qui estimaient que « rien n'est encore perdu ». Ce vague sentiment de succès relatif a été d'autant plus renforcé auprès des parents d'élèves que ces derniers ignoraient et ignorent tout des mathématiques modernes. Mais, de l'avis de chercheurs belges, les objectifs du programme (de mathématiques CE2) ne sont pas maîtrisés (J.Beckers et R. De Val, 1979, pp 250-252; Liège 1979, p.707); un programme jugé valable sur le plan pédagogique, mais dont on estime qu'il fallait « revoir la répartition des matières, l'organisation des progressions et le rythme d'apprentissage permettant de réaliser efficacement ces objectifs ».

Ainsi, inadapté parce que non axé sur une mathématique utilisée comme instrument d'action quotidienne et d'exploration de l'environnement (Liège 1979 : 708), le programme a-t-il été un échec cuisant. D'où la question des spécialistes : « Cette matière ne se révèle-t-elle pas à l'expérience, trop formelle, trop en avance sur le niveau réel des élèves ? ». Il ne pouvait en être autrement dans la mesure où les initiateurs de la télévision éducative n'ont pris en compte ni les maîtres ni le milieu socioculturel de référence de leurs élèves. Tout s'est passé comme si la télévision en elle-même possédait un pouvoir pédagogique miracle, susceptible de remplacer le flaire, la sensibilité et la patience des instituteurs. Aussi curieux que cela pût paraître, les Experts ignoraient le fait que, par sa nature et son fonctionnement, la communication télévisuelle est par excellence anti-pédagogique (Annie Benveniste, in Les parents d'élèves et la rénovation pédagogique, rapport d'enquête, université d'Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie, 1974, P. 17). Bien plus, « les concepts logicomathématiques sont transculturels, mais la façon d'y parvenir, de les faire acquérir, passe par des cheminements marqués par la culture » (G. Jacquinot, 1981). Et c'est précisément cette dernière qui a été folklorisée et marginalisée.

II.4.6. Folklorisation du patrimoine culturel

L'objectif principal assigné aux activités d'éveil (danse, dessin, musique) était de développer le goût, l'esprit de réaliser, la curiosité artistique, ou, si l'on préfère, créer chez l'enfant le besoin de participer à la vie nationale en se familiarisant avec les richesses artistiques du pays. Qu'a-t-on constaté entre ce principe et la réalité ?

Des nombreuses études y sont consacrées (Dédy 1977; 1981; 1982; etc.), on retient que l'éducation artistique s'est muée en une folklorisation plus ou moins consciente du patrimoine culturel. Ce désastre tient à une série de contraintes techniques, linguistiques, pédagogiques et idéologiques. La première contrainte, maintes fois soulignée par des informateurs-clés, a été les pannes qui ont souvent paralysé le programme d'éducation télévisuelle. Et comme au départ, les instituteurs se sentaient disqualifiés ou humiliés dans leur rôle par une machine qui ne paraissait pas plus « performante », ils n'ont à aucun moment toléré les perturbations techniques ; ils se vengeaient ainsi par le silence ou l'indifférence : « en général, avouent-ils, on passe à autre chose ou on croise les bras en cas de panne ». Outre ces pannes, une autre carence semble avoir limité l'exploitation des émissions artistiques : assez souvent, les responsables de Bouaké diffusaient des dossiers artistiques non prévus, ce qui transformait ces cours improvisés en de véritables séances de recréation.

Ce sont surtout les conditions linguistiques de l'écoute qui ont accentué l'impression de jeux et de spectacles folkloriques chez les jeunes enfants et leurs maîtres. En effet, la quasi-totalité ne se sont jamais sentis véritablement impliqués dans cette éducation artistique pour deux raisons : d'une part, contrairement à l'esprit de la loi Usher Assouan de réforme (Août 1977), aucune des quatre langues nationales prévues (Baoulé, Bété, Malinké et Senoufo) n'a pu être intégrée dans l'enseignement rénové; de sorte que le français (instrument d'acculturation ou de « francisation »), a continué à faire écran à l'essor de la culture ivoirienne. C'est que « les maîtres ne parlent pas la langue dans laquelle le télé-maître chante avec les enfants ;les enfants non plus; or, le plus nécessaire, à notre avis, est que leur langue maternelle s'intègre dans l'enseignement sinon, ils s'amusent, ils n'apprennent rien »;D'autre part, la folklorisation des arts et traditions a été favorisée par la lourde présence d'expatriés qui étaient à la fois réalisateurs et producteurs des documents didactiques destinés aux élèves.

Leçons apprises et conclusion

Certes, en supprimant la télévision scolaire, le gouvernement ivoirien a couronné le vœu le plus ardent de la majorité des Ivoiriens qui ont même poussé des cris de victoire³. Mais cette décision a-t-elle rendu l'espoir, ou, si l'on préfère, a-t-elle permis d'éviter le pire ?

A première vue, on est tenté de répondre par l'affirmative, mais à l'analyse, et abstraction faite de tout réaménagement conséquent du système éducatif et de son

³ Contrairement à ce que pensant beaucoup d'observateurs se n'est pas le « courant démocratique » de 1980 qui a décidé, le gouvernement a supprimé la TV scolaire, ce sont plutôt les lourdes contraintes financières du moment et aux quelles il ne pouvait nullement faire face

environnement, on ne peut s'empêcher de répondre par la négative, compte tenu de la lenteur avec laquelle une action éducative produit ses effets⁴ : non seulement aucune volonté de changement ne s'est manifestée dans le sens d'une revalorisation du patrimoine culturel, mais aussi et surtout l'école parallèle (la télévision commerciale) a poursuivi le projet "civilisateur" de l'école conventionnelle.

Faisant fond sur les attitudes et opinions de nombre de parents d'élèves, d'enseignants et d'anciens chercheurs du service d'évaluation de complexe télévisuel, on peut écrire que l'effet le plus sensible après la naissance de « perroquets français », demeure la génération de téléspectateurs impénitents, une génération de jeunes capables de suivre sans répit et de comprendre, souvent mieux que leurs parents, westerns, longs métrages, feuilletons... prédisposés par l'écran scolaire aux spectacles et à la lecture filmique, ces enfants d'hier sont devenus les captifs télévisuels d'aujourd'hui pour qui le film prime sur tout autre occupation : « à l'heure du western le dimanche à 14 h, aucun de mes enfants n'accepte de sortir avec moi » déclarait une mère de famille.

On est en présence d'une « boulimie de l'image » qui n'est pas sans lien avec les réflexes conditionnés crées chez les différentes cohortes d'élèves.

Sur le plan purement physique, combien d'enfants ne sont ils pas morts ou ne se sont ils pas blessés à Abidjan en voulant « faire comme Tarzan » ou en voulant « voler comme spectre man »⁶. Le "Bôrô d'enjaillement" de 1990 procède de ce contexte.

C'est sous le rapport moral et/ou idéologique que l'impact de l'école parallèle a eu les graves inconvénients. Le feuilleton Dallas, pour ne prendre que cet exemple, constitue aux yeux du public ivoirien une véritable « subversion morale » dans la mesure où il « réhabilite la malhonnêteté, l'arrivisme et l'injustice »⁷; depuis l'aventure télévisuelle, « certaines personnes se faisaient appeler J.R. et adoptaient une attitude similaire à celle du personnage (central) de l'inénarrable feuilleton »⁸. En termes plus clairs, la jeunesse ivoirienne, c'est-à-dire les adultes de l'an 2000, s'est abreuvée à une culture et à une idéologie étrangères ; on ne peut donc s'étonner que les goûts culturels de la plupart des adultes d'aujourd'hui soient extravertis.

Sur la foi des faits et tendances observés avant, pendant et après l'école télévisuelle, il est permis d'écrire qu'en optant en 1971 pour la technologie éducative, la Côte d'Ivoire tombait dans un piège : alors que deux décennies de travaux tant américains qu'européens n'avaient pas réussi à faire ressortir nettement la supériorité du medium audiovisuel sur le medium humain⁹, toutes les études de faisabilité étaient favorables dans leurs conclusions à l'implantation du programme d'éducation télévisuelle dans le pays. Tel est le sens du piège technologique.

⁸ Dallas in fraternité Matin Op. Cit.

⁴ André Cartapanis, Williams Experton, J.L Fuquet : « méthodologie de recherche sur l'influence des sociétés transnationales, sur les systèmes éducatifs des pays en développement » (UNESCO) Rapport d'étude, TNC Paris 1977, P.18

⁵ Cf. notre entretien du 13 août 1982 a reçu un groupe d'instituteurs et professeurs de second degré.

⁶ Cf. Fraternité Matin. Départ sur le célèbre feuilleton Dallas septembre 1982, P. 4.

⁷ Fraternité Matin 14 sept, 1982.

⁹ G Jacquinot « à propos de la recherche sur les medias en éducation » revu dx CERAV, université d'Abidjan, N°47 juin 1980 P.2.

Que l'expérience se soit donc révélée comme la plus onéreuse de tous les systèmes connus (El Salvator, Hagerstown, Corea, Stanford, teleseundaria); que les autorités ivoiriennes aient enfin abandonné le PETV sous diverses pressions, n'a rien de surprenant pour ceux qui considèrent la technologie éducative comme un luxe. Par rapport à ce gaspillage de ressources matérielles et financières, le plus surprenant et le plus insupportable à aux yeux des observateurs, paraît être l'ensemble des effets pervers et des séquelles qui risquent de peser lourdement sur le devenir socioculturel; le PETV a créé plus de problèmes qu'il n'en a résolu, problèmes qui hypothèqueront la vie quotidienne au cours des décennies à venir.

Du point de vue du rendement interne, la télévision scolaire a reproduit et amplifié les anomalies de l'école conventionnelle; par exemple, le taux de redoublement au CM2 qui se situait autour de 51,5% en 1961-1965, est passé à 54,1% en 1978.

Sur le plan externe, les trois quarts des « outputs » de l'enseignement (environ 200.000 élèves par an 1980) furent des laissés-pour-compte qui se trouvent être issus des milieux sociaux les plus défavorisés ; en effet, faute de structures d'intégration dans le système de production, ces jeunes déscolarisés ont gonflé les rangs des délinquants de la ville.

Sous le rapport des acquisitions ou apprentissages essentiels, la plupart des objectifs n'ont pas été atteints. Les autorités pédagogiques ayant privilégié le français parlé au détriment de toute autre préoccupation (lecture, conjugaison, grammaire...), la grande majorité des élèves issus du système télévisuel fait preuve d'une « hardiesse expressive » qui masque bien des lacunes consternantes. Parce que trop formel, ou trop en avance sur le niveau réel des enfants, et sans aucun rapport avec leur milieu culturel, l'enseignement des mathématiques a été un échec dont les conséquences se sont fait sentir dans le second degré. Quant à l'initiation aux arts et traditions populaires, elle s'est traduite par une folklorisation du patrimoine culturel.

L'autre leçon que l'on retient à l'issue de ces rappels est que sans la démocratie politique, il ne peut y avoir de développement : le contexte qui prévalait au moment où s'implantait la télévision scolaire n'était pas un contexte de libre expression et de permissivité, d'où l'échec du PETV et ses conséquences à court, moyen et long terme. Et comme les autorités de l'époque ne pouvaient pas associer les intellectuels et techniciens ivoiriens, considérés, à priori, comme des agents subversifs, les marchands d'illusion ont justifié l'injustifiable, avec pour conséquence l'endettement faramineux de la Côte d'Ivoire

Un pays qui ne compte pas d'abord sur ses propres forces est un pays qui hypothèque son avenir et la Côte d'Ivoire a hypothéqué le sien de 1960 à 1980 en confiant son avenir aux Experts étrangers qui représentaient 80% des ressources nationales.

A l'avenir, aucune action d'envergue ne devrait être entreprise dont l'étude de faisabilité et d'impact ne soit réalisée par des scientifiques nationaux, dans une perspective participative et au nom de la sagesse africaine selon laquelle « *On ne peut pas enfanter avec le ventre de la femme d'autrui* » ((Proverbe Wê, Peuple de l'Ouest de la Côte d'Ivoire).

Cela est d'autant plus vrai que ce sont les nationaux qui ont indiqué la voie à suivre pour remédier aux faiblesses de l'école conventionnelle: c'est moins l'écran télévisuel que la cantine scolaire. La preuve en a été administrée environ une décennie après la suppression du piège technologique (1989). Et, plus significativement, une vingtaine de pays africains ayant pris part au au Colloque de Yamoussoukro sur les Cantines scolaires (1er, 2 et 3 juillet 2010) ont reconnu la grande utilité de la nouvelle politique ivoirienne en matière de Cantines Scolaires.

En effet, lors des échanges de Yamoussoukro, il a été prouvé que les cantines scolaires contribuent au rendement de l'école quels que soient le contexte économique et les pesanteurs socioculturelles (Mali, Burkina Faso, Benin, Tchad, République Centrafricaine, etc.).

En définitive, «*Enfanter avec le ventre de la femme d'autrui*» revient à ne jamais amorcer le développement ou l'émergence.

Bibliographie

Benveniste, A. (1974), Les parents d'élèves et la renovation pédagogique, IES, Rapport d'enquête.

CARTAPANIS, A. et al. (1977), Méthodologie de recherche sur l'influence des sociétés transnationales sur les systèmes éducatifs des pays en développement In UNESCO, Rapport d'étude, TNC.

DÉDY Séri, F. et Tapé Gozé (1995), Famille et éducation en Côte d'Ivoire, Edition des Lagunes.

DEDY Séri, F. (1977), La place de la musique dans la culture et l'éducation ivoirienne, Doctorat de 3ème cycle, Université René Descartes, Paris V (Sorbonne).

JACQUINOT, G. (1980), "A propos de la recherche sur les médias en éducation", *Revue du CERAV*, Université d'Abidjan, N°47.

Ki-ZERBO, J. (1978), "Dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier In *Acte du colloque* International du Centre d'Études Africaines de Kinshasa.

KLEEN et JAMISSON (1977), Big Media and Little Media.

MÉMEL-Foté, H. (1978), "Pourquoi une Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie" In Kasa bya Kasa, N°1, p.9.

RCI/MP/BIRD/ERE (1976), Étude régionale d'éducation. Rapport III (Synthèse).

RIBEIL, G. (1974), Tensions et mutations sociales, Pais, PUF.

SYNARES (1973), Mémorendum présenté dans le cadre des échanges avec les autorités. texte élaboré par Harris Memel-Foté.